

# LE MOIS DE LA PHOTO

APPEL À PROJETS  
DU **03.05.2022**  
AU **03.06.2022**



# MOIS DE LA PHOTO 2022

Pour sa 10<sup>ème</sup> édition, le Mois de la Photo lance un nouvel appel à projets afin de composer le programme d'exposition à l'Ancien musée de Peinture de Grenoble. Ce festival, dédié à la photographie, s'adresse à un large public. Il est porté depuis 2013 par la Maison de l'Image, association d'éducation aux images qui fête ses 50 ans en 2022. La programmation se fera l'écho de cet anniversaire mais également des 50 ans du quartier de la Villeneuve à Grenoble, dont l'histoire est intimement liée à la Maison de l'Image. Ce contexte d'anniversaire nous a plongé·e·s dans nos archives, matière de nos histoires et de nos souvenirs, du présent et des futurs à imaginer.

La thématique de l'appel à projets du Mois de la Photo propose de faire vivre nos archives, personnelles et intimes. Une invitation à utiliser ces traces quotidiennes de nos passés pour nourrir et exprimer nos envies d'aujourd'hui et demain. Quelles histoires se racontent et se partagent à travers la photographie ?

## Photographie de l'intime, archives collectives Génération • Passages • Récits

Différents types de projets sont encouragés, en lien avec la photographie : série, proposition événementielle, rencontre, installation, performance, événement hors les murs, médiation, projection... Les actions de médiation et la rencontre avec les publics sont les bienvenues. Pour mener à bien ces actions, les artistes lauréat·e·s et issu·e·s de la large sélection seront accompagné·e·s de manière logistique et rémunéré·e·s. Les propositions retenues construiront une exposition collective, participeront à la programmation événementielle et au parcours sur le territoire.

Les lauréat·e·s sont exposé·e·s dans la bibliothèque de l'Ancien musée de Peinture à Grenoble. Cet espace mesure 787m<sup>2</sup> (62m de long sur 9m de large et plus de 8m de hauteur sous plafond). Il est possible d'investir les lieux en hauteur grâce aux balcons qui peuvent être utilisés pour fixer ou accrocher (ce ne sont pas des espaces de déambulation accessibles aux visiteurs).

Mobilier d'exposition disponible : deux blocs d'expositions mobiles sur roulettes par lauréat·e (3m40 longueur x 2m80 hauteur x 1m30 de profondeur) ; des vitrines (104cmx64cm) de chaque côté de l'espace.

La scénographie est construite en collaboration avec les artistes. Il est possible de faire une proposition pour un accrochage ou une projection en extérieur.

Ressources :

[Visite virtuelle du Mois de la Photo 2020](#)

[Visite virtuelle du Mois de la Photo 2021](#) ✨

# LARGE SÉLECTION

Après la sélection des lauréat·e·s, le jury du Mois de la Photo choisit également parmi les projets une large sélection de candidatures qui peuvent être présentées dans nos lieux partenaires et ainsi faire partie de la programmation du festival. Les conditions d'accueil de ces projets sont définies au cas par cas selon les lieux.

## JURY

Le jury sera composé de professionnel·le·s de la photographie et du milieu culturel, d'artistes et photographes, et de nos partenaires institutionnels.

Pour la première fois cette année, le Studio 97 - médialab de la Maison de l'Image – va constituer un jury : il choisira un·e artiste pour l'inviter à présenter son travail pendant le Mois de la Photo. L'occasion de rencontrer les jeunes créateur·rice·s du médialab, et d'échanger sur les pratiques artistiques.

## MAISON DE L'IMAGE

**50 ANS** • En 1972, naissance de ce qui deviendra la Maison de l'Image : le *Centre Audiovisuel*, équipement audiovisuel qui naît avec le quartier de la Villeneuve à Grenoble. Sa première mission est de produire *Vidéogazette*, l'une des premières expériences de télévision de quartier. Le projet urbain expérimental de la Villeneuve, où l'association est toujours implantée, est au cœur des reportages, des magazines et des émissions diffusées chaque semaine. Les opérateur.trices livrent, jusqu'en 1976, une image originale de leur quotidien. Cette expérience est unique et pionnière en France.

**2022** • Cette année anniversaire est l'occasion de redonner vie à l'archive *Vidéogazette* à travers différents projets : une exposition sur le projet *Vidéogazette*, dont une partie prendra place à l'Ancien musée de Peinture et la réalisation en novembre par le *Studio97* – médialab de la Maison de l'Image - d'une émission pilote qui prend la suite de *Vidéogazette* et qui pose cette question : c'est quoi le média de demain ?

Depuis sa création, la Maison de l'Image est un lieu ressource d'éducation aux images ouvert à tous les publics souhaitant acquérir des clés du langage de l'image. Elle a pour objet l'éducation à l'image et aux médias, l'accès aux pratiques artistiques et culturelles à travers la photographie, la vidéo, le multimédia et les écrans. Organisatrice d'évènements dédiés aux images, elle valorise des œuvres et des artistes, conserve la mémoire audiovisuelle et anime le Studio97, médialab à la Villeneuve.

Ressources :

[Studio97 - médialab de la Maison de l'Image](#)

[Centre Audiovisuel](#)

[Vidéogazette](#)

# ENGAGEMENTS

## Les lauréat·e·s s'engagent à :

- Procéder à l'accrochage du 14 au 17 novembre 2022.
- Être présent·e lors du vernissage pour échanger et rencontrer le public.

## La Maison de l'Image s'engage à :

- Verser un droit de présentation publique sur présentation d'une facture : 400€.
- Fournir une aide à la production, sur justificatifs, dans le cas où l'œuvre n'est pas déjà produite : jusqu'à 500€.
- Prendre en charge les frais de déplacements et l'hébergement à l'occasion du montage et du vernissage.
- Assurer la promotion de chaque artiste sur les différents supports de communication. Dans le cadre de cette campagne de communication, les droits de représentation des œuvres sont cédés sans contrepartie financière.
- Assurer l'accueil des publics, la promotion de l'exposition dans le cadre du festival.
- Favoriser la rencontre entre les artistes lauréat·e·s et le public.

**L'envoi du dossier de candidature implique l'acceptation par les artistes du présent règlement.**

# POUR CANDIDATER

Envoyez un dossier de candidature format PDF, **avant le 3 juin 2022**, comprenant :

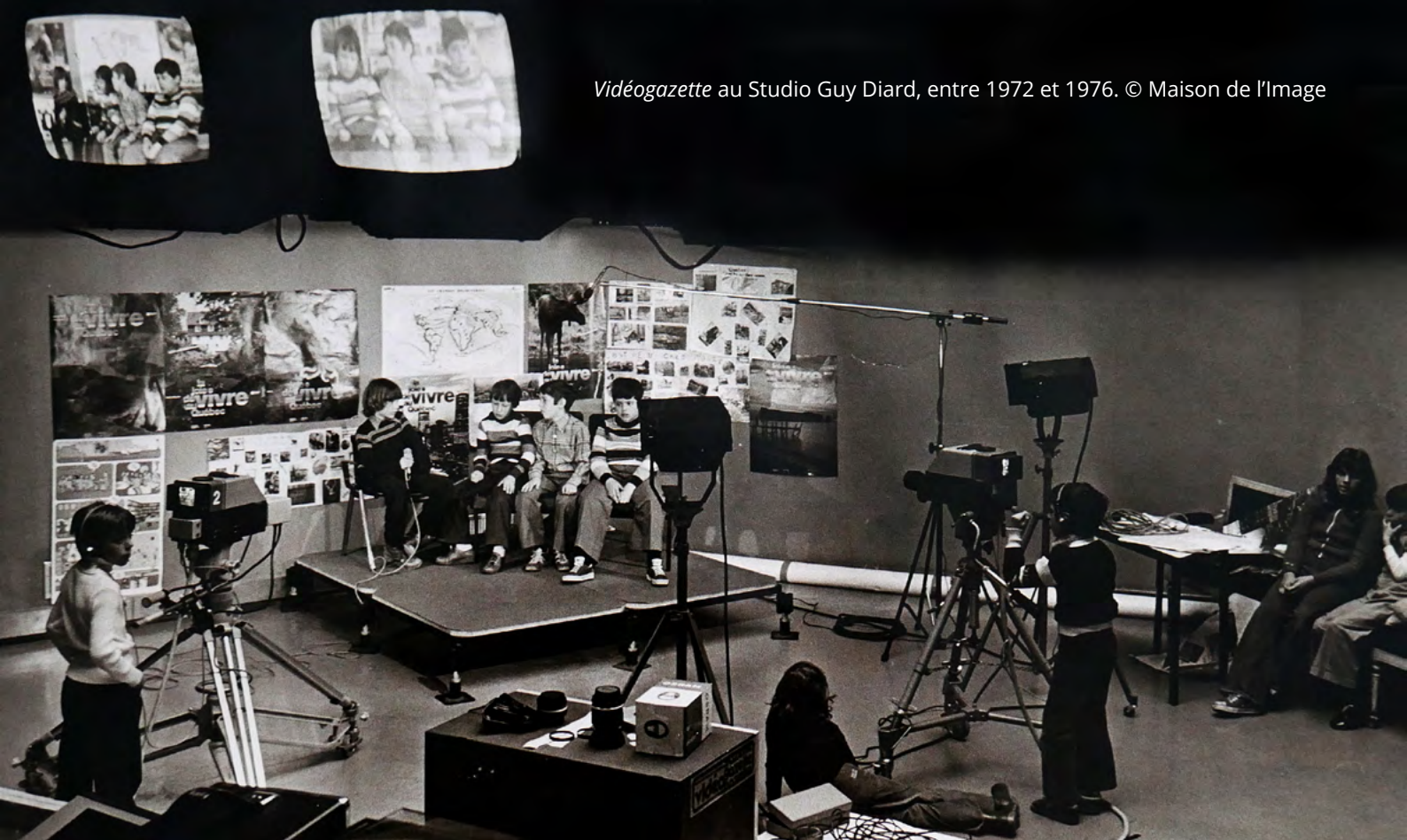
- Les informations artiste et technique complétées, à télécharger [ici](#) ou à copier-coller ci-dessous.
- Une biographie de l'artiste ou du collectif et sa démarche artistique (3000 signes max.).
- Une note d'intention du projet (5000 signes max.).
- Des visuels de l'œuvre, du projet ou de la série qui détaillent le projet d'exposition (20 visuels max. dans le dossier).
- Des propositions éventuelles d'actions en lien avec les publics.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié. Pour toute demande, précision ou information complémentaire écrivez, avant le vendredi 27 mai 2022, à [claire.nicolas@maison-image.fr](mailto:claire.nicolas@maison-image.fr).

Afin de simplifier la réception des dossiers, veuillez réunir l'ensemble des éléments demandés en un seul format PDF. Objet : « **Appel à projets / NOM Prénom** ». Fichier zip si < 5Mo ou avec un lien de téléchargement (wetransfer, etc...) si > 5Mo.

À envoyer à [claire.nicolas@maison-image.fr](mailto:claire.nicolas@maison-image.fr) et [laetitia.bouille@maison-image.fr](mailto:laetitia.bouille@maison-image.fr)





## CALENDRIER

**3 mai 2022** : Lancement de l'appel à projets

**3 juin 2022** : Clôture des candidatures

**Juin 2022** : Jury et annonce des lauréat·e·s

**14 au 17 novembre 2022** : Montage des expositions

**19 novembre au 11 décembre 2022** : Mois de la Photo  
(11 et 12 décembre 2022 : Démontage des expositions)



### Mois de la Photo

19 novembre / 11 décembre 2022

Claire Nicolas

Chargée du Mois de la Photo

[claire.nicolas@maison-image.fr](mailto:claire.nicolas@maison-image.fr)



### Maison de l'Image

04 76 40 75 91

du mardi au vendredi de 9h à 13h

Le Patio, 97 Galerie de l'Arlequin

Grenoble | Isère

# INFORMATIONS

## ARTISTE :

NOM Prénom :

Nationalité·s :

Date de naissance : JJ/MM/AAAA

Ville/Pays :

Site internet :

Contact :

Êtes-vous affilié·e·s ou assujetti·e·s à l'Agessa ? :

Avez-vous un numéro de SIRET ? :

Souhaitez-vous également candidater à la large sélection pour exposer dans d'autres lieux partenaires du Mois de la Photo ? :

Souhaitez-vous candidater au jury du Studio97 – médialab de la Maison de l'Image ? :

## TECHNIQUE :

Titre du projet :

Le projet est-il déjà produit ? :

Si oui, comment est-il présenté ? (Contrecollé, encadré, légendé...) :

Dimensions :

Si le projet n'est pas produit, précisez les conditions de sa production et sa scénographie. Le descriptif technique doit être précis, étayé si besoin par des devis, et propose un budget de production prévisionnel de 500€ maximum. Il peut comprendre des éléments logistiques, des informations sur les formats et modes de présentation, les valeurs d'assurance... :